Association GOËLE RANDO
Président : Mr Philippe MARTIN
Adresse : 13 Chemin De Saint Ladre Prolongé
77230 DAMMARTIN EN GOËLE
Tél : 01 64 02 65 32 Mail : president@goelerando.fr

AssuranceR.C.P :

**WTW France - Département Sport et évènement –Tour Hekla,
52 avenue du Général de Gaulle - CS 10427 - 92800 PUTEAUX**
Tél.:0972720119 – fr.ffrandonnee@wtwco.com - Contratn°:41789295M/0002

Garantiefinancière :
GROUPAMAAssurance-crédit&Caution- 132ruedesTroisFontanot-92000Nanterre - Tel33(0)969322336 - Contratn° :4000716162/1

Le 4 mars 2025

NOTICE D'INFORMATION
Séjour randonnée en Périgord
Du 27 septembre au 4 octobre 2025 (7 nuitées)

La sortie est ouverte aux adhérents de l'Association, inscrits à l'activité de randonnée pédestre et titulaires de la licence FFRandonnée en cours de validité à la date du séjour avec assurance ; Ouverture possible à d'autres licenciés FFRandonnée avec licence en cours de validité avec assurance RC ou plus, ou d'un titulaire du «Pass-Découverte» dont la validité couvre la totalité du séjour.

Nombre de participants: 42 au maximum
Dates: du 27 septembre au 4 octobre 2025.
Déplacements: voitures personnelles avec co-voiturage

PROGRAMME:

Samedi 27 *:* départ à votre convenance et arrivée au village vacances à partir de 16 heures, début de votre séjour. Installation dans les hébergements et pot de bienvenue.

Dimanche 28 : Randonnée à la journée guidée : « La Vallée de la Dordogne ». Vous découvrirez une farandole de châteaux : Beynac, Marqueyssac, La Malartrie, Castelnaud, Lacoste et Fayrac. Départ de la randonnée de La Roche Gageac vers Beynac (2 villages classés parmi les plus beaux villages de France), et retour en empruntant le chemin de halage. Et pour finir la journée promenade en gabarre sur la Dordogne. Pique-nique fourni le midi.

Lundi 29 **:** Randonnée à la journée guidée : » La vallée de la Vézère » classée au patrimoine mondial de l'Unesco pour sa densité de sites préhistoriques sur ses rives. Randonnée variée avec la traversée du très beau village de St Léon sur Vézère (plus beaux villages de France).

Nous grimperons sur la Côte de Jor pour admirer un splendide panorama sur cette vallée. Retour par la campagne qui a la plus grande implantation de bouddhistes en France. Visite de la Cité et du Fort troglodytique de La Roque-Saint-Christophe. Pique-nique fourni le midi.

Mardi 30 *:* Randonnée à la journée guidée. Départ du village de gîtes à la découverte de St Crépin avec son manoir et son église du 13ème, et de Carlucet. En continuant jusqu'au Manoir d'Eyrignac pour la visite de ses superbes jardins une de plus belle représentation de l'art topiaire.
Retour par une belle forêt de châtaigniers. Pique-nique fourni le midi.
En soirée : loto.

Mercredi 1er : Randonnée à la journée guidée. Matinée libre dans la cité médiévale de Sarlat et son marché. En fin de matinée déplacement en voiture direction Domme pour aller découvrir sa magnifique Bastide. Encore un des plus beaux villages de France, perché sur une falaise impressionnante avec une vue exceptionnelle sur la vallée de la Dordogne. Après les ruelles étroites de la bastide direction la plaine de Bord et ses carrières meulières. Pique-nique fourni le midi.
En soirée : histoires périgourdines par un conteur local.

Jeudi 2 : Randonnée à la journée guidée : « Château de Commarque », à la découverte d'un site exceptionnel dans le Périgord et son château unique. Après avoir longé la vallée de la Beune, vous aurez la surprise de découvrir le site du château de Commarque, forteresse oubliée dans la forêt mais dégagée par le propriétaire afin de permettre des visites, sur ce site à 3 niveaux : la grotte préhistorique, les cluzeaux du haut moyen-âge et la forteresse de l'époque médiévale. Pique-nique fourni le midi.

Vendredi 3 : Journée libre.
Autour de Combas il y a encore de plein de beaux villages et des sites à voir : Lascaux, St Amand de Coly, les Eysies, les Milandes et d'autres…. Vous aurez la possibilité pour le repas du midi d'avoir soit un pique-nique soit de manger au village en fonction du programme choisi par chacun.
Il est prévu en fin d'après-midi vers 17h la visite d'une ferme productrice de foie gras (non obligatoire) avec démonstration et dégustation.

Samedi 10 : départ après le petit déjeuner et avant 9h. Fin de votre séjour.

Ce programme a été établi selon les données actuelles en notre possession, mais il faut savoir que le programme prévu pourra être modifié par l'organisateur ou par les guides en fonction des conditions climatiques sur place ou toutes autres raisons.

Sont prévus 2 guides donc 2 groupes de niveaux différents, 1er groupe randos entre 8 et 12 km, 2ème groupe randos entre 14 et 16 km. Randonnées sans difficultés particulières.
Le midi les pique-niques sont organisés par les propriétaires et livrés sur un lieu de la randonnée.

HEBERGEMENT:

Nom : Combas Village de Gîtes
CP : 24590 VILLE : St Crépin et Carlucet
Séjour en pension complète en chambre de 2 (double ou twin) avec sanitaires et wc séparés dans des gîtes en pierre du Périgord.

COUT DU SEJOUR

Le coût du séjour est fixé à **615 €** par personne, en chambre double. Prix définitif non révisable en pension complète.

Ce prix comprend:
- La pension complète en chambre de 2 lits faits à l'arrivée et linge de toilette fourni, du dîner du 1er soir au petit déjeuner du jour du départ. Boissons à table vin et café le midi inclus.
- cocktail de bienvenue
- les 2 guides pour les 5 journées de randonnées
- les piques niques prévus
- les visites prévues au programme
- les animations en soirée
- les taxes de séjour
- les contributions financières EIT.

- **Non compris:**
- l'assurance annulation
- les frais de covoiturage, voyage et déplacements sur place
- le supplément chambre individuelle
- les assurances facultatives individuelles (annulation, interruption, bagages, rapatriement) proposées par l'assureur de la FFRP

D'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme «compris».

INSCRIPTIONS :

Les pré-inscriptions seront ouvertes **via le lien indiqué dans le message de communication**
Cette inscription sera matérialisée par le dépôt d'un chèque de réservation de 115 € (chèque à l'ordre de Goële Rando)
Date limite des pré-inscriptions le 5 avril maximum**.**
Ensuite le Club proposera aux pré-inscrits un bulletin d'Inscription. Votre inscription deviendra définitive après signature et renvoi de ce bulletin sous 8 jours. Le chèque de réservation sera alors affecté au règlement de l'acompte.
En cas d'annulation, le remboursement de la pré-inscription sera effectué par le club.

ASSURANCES FACULTATIVES :

Vous aurez la possibilité de souscrire lors de l'inscription définitive aux assurances individuelles facultatives au moyen du bulletin de souscription assurances qui sera joint à notre envoi (29 € pour une assurance annulation). Si nécessaire se renseigner auprès de l'organisateur).

.

PAIEMENTS :

Acompte de 115 € à la pré-inscription (encaissé fin avril).
Solde du séjour 500 € (avec possibilité de faire 4 chèques de 125 € encaissés en mai, juin, juillet, août 2025 en fin de mois), chèques à joindre à l'inscription.

Eventuellement, les primes d'assurances individuelles facultatives à régler **impérativement** lors de l'inscription. **Tous ces règlements doivent être faits à l'ordre de Goële Rando**

DISPOSITIONS CONCERNANT LES DEPLACEMENTS :
Les participants sont invités à se regrouper par affinité,pour viser à constituer des équipages de 3 à 4personnes par véhicule. Déplacement d'environ 1100 kms comprenant aller-retour + trajets surplace. Chaque équipage constitué gérera la contribution de chacun au frais de déplacement (Trajet A-Ret + trajets sur place).

FRAIS DE RESOLUTION OU D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION :
Le voyageur peut annuler son voyage à tout moment selon les conditions ci-dessous, les primes d'assurances souscrites et le contributions EIT et UEIT seront systématiquement dues.
De 60 jours avant le début du séjour : 25%du prix total du séjour
De 30 jours avant le début du séjour : 50% du prix total du séjour
De 30 à 8 jours avant le début du séjour ; 70% du prix total du séjour
Moins de 8 jours avant le séjour : 100% du prix total du séjour.

CESSION DU SEJOUR :
Avant le départ,un voyageur peut céder son voyage à un autre participant titulaire d'une licence FFRandonnée valide ou d'un Pass Découverte valide.
Les sommes versées seront remboursées au participant démissionnaire. Cependant, les contributions EIT et UEIT ainsi que les primes d'assurances éventuellement souscrites resteront acquises au club. Le participant remplaçant devra remplir aussitôt un bulletin d'inscription en double exemplaire et s'acquitter sans délai du montant du séjour des contributions EIT et UEIT et éventuellement de primes d'assurances facultatives

DIVERS et RECOMMANDATIONS :
Respecter éventuellement les règles sanitaires qui seraient en vigueur à la date du séjour.
Ne pas oublier votre licence, votre carte vitale…
Il est indispensable d'avoir de bonnes chaussures
Les randonnées restent accessibles à tous ceux qui marchent régulièrement et surtout avec un peu d'entrainement avant le séjour. Participez régulièrement aux randonnées proposées par le club ceci afin d'apprécier pleinement ce séjour.
De plus, lors d'un séjour vous êtes en groupe et devez en suivre les règles, surtout respectez les guides, le groupe et le responsable, afin que tout se passe pour le mieux.
Une réunion des participants sera organisée avant le séjour si nécessaire.

.

Cordialement La Responsable

.

Conditions générales de vente et notice sur les assurances consultables sur les pièces jointes qui seront annexées au dossier d'inscription